

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans l'Espace Augustine Coufin, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (21) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, de LA CHAPELLE Grégory, SCOTTON Aude, BUREL Sylvia, VANDEPITTE Brice, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4) :

Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Catherine COURTOIS
Frédéric GONDA a donné pouvoir à François CABY
Kamila MORISET a donné pouvoir à Henriette EL HAGE
Agnès COLOMBET a donné pouvoir à Gérard PASTOR

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 25.02.2026
Et publication le : 26.02.2026
Le Maire,

ABSENTS EXCUSES (4) : Flavien LEGER, Michaël DEHOORNE, Vincent GASCA, Laurent CHAUMARD

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/02/2026
Date d'affichage : 16/02/2026

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.



Grand Annecy - Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de la valorisation des déchets

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2224-17-1 ;

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de la valorisation des déchets établi par le Grand Annecy et approuvé lors de son conseil de communauté le 25 septembre 2025 ;

Considérant qu'il doit être présenté au conseil municipal et qu'il est notamment destiné à l'information des usagers,

Il sera fait une synthèse de ce rapport en séance publique pour l'exercice 2024, tel qu'assuré par le Grand Annecy pour ses 34 communes.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte dudit rapport pour l'année 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour extrait conforme, le 23 février 2026

Le secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET



Le Maire,
Michel BEAL

